

licitations, laissant à Votre Majesté Impériale le soin d'apprécier les graves conséquences qui pourraient résulter d'un refus. Dès lors, en effet, nous serions obligés de nous considérer comme abandonnés, et contraints de nous défendre par nos propres moyens, et nous laisserions toute responsabilité de ce chef à la charge du gouvernement actuel. »

Selon la version accréditée dans les milieux nationalistes, le Congrès tout entier, après l'expédition de ce télégramme, aurait attendu, les yeux fixés sur l'horloge, que le délai fixé pour la réponse fût expiré. Au bout de ce temps, l'appareil télégraphique restant muet, les communications auraient été coupées entre l'Asie Mineure orientale et Constantinople. La rapidité avec laquelle les légendes se sont formées autour de la geste anatolienne est vraiment prodigieuse. Les documents les plus officiels, dont j'ai pu me procurer un grand nombre, portent des dates incertaines, déforment certains faits, en bouleversent la chronologie, et même se contredisent entre eux. Évidemment, il est encore trop tôt pour écrire l'histoire méthodique et rigoureusement scientifique des événements qui se sont succédé dans le proche Orient entre 1918 et 1921. Je m'excuse ici, une fois pour toutes, des imprécisions, — je crois avoir évité les précisions inexactes — qui pourront apparaître au cours de cette étude : combien de fois ai-je dû me résigner, et reconnaître qu'il est difficile d'atteindre la vérité dans un pays où nul n'a jamais pris grand souci de la fixer !

Il paraît certain qu'après le télégramme de Sivas, qui porte la date du 1^{er} septembre 1335 (1919), il y